## Mondes francophones

24 avril 2019

*Fessenheim et le dogme nucléaire français* de Jean-Marie Brom, Floriane Dupré, André Hatz, Jean-Paul Klée, Olivier Larizza (Andersen)

Par Michel Herland

## Fessenheim, catastrophe annoncée

T n livre à plusieurs voix qui se conjuguent pour dénoncer une situation proprement invraisemblable mais qui se prolonge pourtant depuis... 2007, la date prévue initialement pour la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, après trente ans de service. Prolongée de dix ans cette année-là, un décret publié en avril 2017 a «abrog[é] l'autorisation d'exploiter la centrale de Fessenheim à compter de la date de mise en service de l'EPR de Flamanville ». Quand on sait les retards à répétition qui affectent la construction de la centrale de nouvelle génération censée porter haut le flambeau du nucléaire civil français, voire l'incertitude qui pèse sur son achèvement, on ne peut que saluer l'hypocrisie de la décision adoptée par le couple Hollande (président) – Royal (ministre de l'Environnement). Mais tout cela n'aurait pas vraiment d'importance s'il n'y avait péril en la demeure.

D'abord, le nombre d'incidents récurrents impressionne : la centrale de Fessenheim connaît trois fois plus de ces incidents en moyenne chaque année que les centrales françaises de la même génération. Par ailleurs, indépendamment des risques majeurs affectant toutes les centrales (attaque terroriste, chute d'un aéronef, accident majeur suite à une erreur humaine, par exemple), Fessenheim, qui est située sur une zone sismique, a été conçue pour résister à un tremblement de terre de magnitude 6,7 dont l'épicentre serait situé à 36 km de la centrale. Or il apparaît désormais que l'estimation de 6,7 est inférieure au séisme le plus dévastateur observé dans le passé, sachant par ailleurs que rien ne garantit que l'épicentre d'un nouveau séisme éventuel ne serait pas plus proche que 36 km. Un tremblement de terre pourrait entraîner l'inondation de la centrale soit par rupture de la digue du Grand Canal d'Alsace mitoyen, dont la ligne d'eau se trouve 8,50 mètres plus haut que le plancher de la centrale, soit par rupture du barrage en amont qui provoquerait une vague d'une dizaine de mètres de haut submergeant la centrale (voir Fukushima pour une estimation des dégâts). FESSENHEIM
et le dogme nucléaire français

JEAN-MARIE BROM • FLORIANE DUPRÉ
ANDRÉ HATZ • JEAN-PAUL KLÉE
OLIVIER LARIZZA

Andersen +

Inversement, une rupture du canal en aval viderait le canal et priverait Fessenheim de sa principale source de refroidissement.

Un doute existe également concernant la résistance de l'acier des deux cuves des réacteurs conçus pour résister trente ans alors que l'on a maintenant dépassé les quarante années d'exploitation. Indépendamment de l'usure normale des parois de la cuve due au bombardement neutronique en période d'exploitation normale de la centrale, les arrêts d'urgence – comme il y en eut plusieurs à Fessenheim – sont une cause supplémentaire de fragilité.

Pollution de la nappe phréatique située sous la centrale (la plus grande d'Europe), explosion semblable à celle d'une bombe atomique, ... on se reportera au livre pour plus de détails sur les causes et les conséquences d'une catastrophe prévisible (sinon – heureusement – assurée). Étonnons-nous simplement ici que la décision de mettre fin au scandale que constitue le maintien en activité de

Fessenheim soit du ressort du gouvernement de la seule France alors que si un accident majeur survenait, il affecterait tout autant les Allemands et les Suisses que les Français. Souvenons-nous de Tchernobyl: le nuage atomique ne connaît pas de frontière. Notons à cet égard que si l'Allemagne et la Suisse souhaitent, évidemment, la fermeture de Fessenheim, elles n'en font pas un casus belli, preuve qu'elles ne veulent pas voir (elles non plus) l'importance vitale de l'enjeu.

C'est bien dommage car tout prouve que le gouvernement français est quant à lui totalement inféodé au lobby nucléaire\*, puisqu'il s'obstine à maintenir en vie une centrale - comme le démontre le livre – non seulement dangereuse mais inutile! Dangereuse, on l'a vu. Inutile car, fragile et très souvent à l'arrêt, son entretien coûte davantage que ce qu'elle rapporte. Mais pourquoi, dira-t-on, EDF tient-elle absolument à la maintenir en activité dans ces conditions? Les auteurs expliquent que si l'entreprise nationale était contrainte par le gouvernement de fermer (au lieu de prendre la décision elle-même), l'État lui devrait une indemnité substantielle. On aimerait des précisions concernant le coût réel du MW produit à Fessenheim, même si l'on sait que tout ce qui concerne le nucléaire étant plongé dans une opacité voulue, il doit être bien difficile d'obtenir des données fiables en cette matière.



Cela étant, les auteurs présentent une démonstration impressionnante de l'absence de rentabilité du nucléaire civil français, laquelle n'est pas liée uniquement au « miroir aux alouettes » de l'EPR. La dette d'EDF, le coût de la mise en conformité des centrales (le grand carénage), celui du démantèlement, l'enfouissement des déchets, tout cela se

chiffre en centaines de milliards! Et l'on ne parle pas de l'argent déjà englouti pour sauver EDF et Areva du désastre (respectivement 3 et 5 milliards pour la seule année 2017). L'État râle mais il paye. Pourtant EDF comme Areva (désormais Orano) sont dans la main de l'État, qui détient respectivement 83,7 % et 98 % du capital de ces entreprises...

Et que dire des mensonges d'État destinés à nous (Français) persuader que, par exemple, notre électricité est la moins chère (d'Europe, du monde?), alors que, dans la réalité, les citoyens de quinze des vingt-huit nations européennes payent leur électricité meilleur marché que nous (source Eurostat). Idem pour la soi-disant «indépendance énergétique» qui serait apportée par le nucléaire, alors que tout l'uranium est importé. Autre mensonge, celui qui vise à nous faire croire que la fermeture des centrales nucléaires allemandes se traduit par l'augmentation de la production des centrales à charbon. Car ceci n'a été vrai que pour les deux années qui suivirent la mise hors service de huit réacteurs sur dix-sept en 2011. Depuis, les centrales à charbon ferment progressivement tandis que les émissions de gaz à effet de serre se réduisent, le relais étant pris par les énergies renouvelables qui représentent désormais 36 % de la production d'électricité, soit le double de la France! Or les renouvelables reviennent moins cher que le nucléaire! Selon l'estimation fournie par les auteurs, le coût du mwh nucléaire s'élève au minimum à 130 € contre 40 à 80 € pour l'éolien terrestre et 38 à 62€ pour la géothermie. L'éolien offshore et même le solaire sont également moins coûteux que le nucléaire.

Si l'apocalypse nucléaire à Fessenheim n'est pour l'instant qu'une menace, la catastrophe économique et financière du nucléaire français ne fera plus aucun doute pour qui aura consulté le dossier rassemblé par nos cinq auteurs. L'aveuglement, plutôt l'obstination dans l'erreur des gouvernements successifs de la France font frémir. D'autant qu'il est facile d'y voir l'illustration d'une incapacité plus générale à saisir à bras le corps – c.à.d. autrement qu'en paroles – les maux pourtant trop bien connus qui affectent le pays. Pour n'en citer que quelques-uns : la ghettoïsation et plus largement la rupture du lien social (voir les gilets jaunes), la désindustrialisation et le chômage, la crise des finances publiques, le naufrage de l'enseignement, ...

Mais il est vrai que la politique énergétique demeure un exemple caricatural, tant les reculs dans ce domaine ont été patents, comme le prouvent non seulement les reports *sine die* de la fermeture de

<sup>\*</sup> Un tel état de fait est certes ancien mais il n'est pas anodin – et les auteurs ont raison de le souligner – que le Premier ministre actuel soit un ancien dirigeant d'Areva (directeur des affaires publiques de 2007 à 2010).

Fessenheim ou de l'EPR mais encore, et entre autres, le recul devant les bonnets rouges, la démission de Nicolas Hulot, les obstacles au développement des énergies renouvelables, etc.

Le président Macron a récemment reporté de dix ans (à 2035) l'obligation inscrite dans la loi de Transition énergétique (de 2015) de ramener à

50 % la part du nucléaire dans le mix énergétique français (au lieu de 72 % actuellement). Au train où vont les choses, tout porte à croire que cet objectif ne sera, une fois de plus, pas tenu. Et ce en dépit de tous les gains en termes d'emplois attendus de la croissance verte.

Article consultable à cette adresse :

https://mondesfrancophones.com/espaces/frances/fessenheim-catastrophe-annoncee